

17 mar 2017 -15:47

Appartient à Conseil des ministres du 17 mars 2017

Conclusions des négociations de la 14e reconstitution des ressources du Fonds africain de développement

Sur proposition du ministre de la Coopération au développement Alexander De Croo, le Conseil des ministres a pris connaissance des conclusions des négociations de la 14e reconstitution des ressources du Fonds africain de développement (FAD-14).

Le Conseil des ministres a autorisé le ministre de la Coopération au développement, en tant que gouverneur du Fonds pour la Belgique, à engager la contribution belge au Fonds africain de développement (FAD-14) et à voter en faveur du projet de résolution relative au FAD-14. La contribution belge s'élève à 72 millions d'euros à payer sur la période 2017-2026.

Le FAD a été créé en 1972 par la Banque africaine de développement (BAD) et 15 pays non africains. L'objectif du FAD est de lutter contre la pauvreté par l'accélération de la croissance économique et le progrès social des Etats membres régionaux (africains) de la BAD, soit 41 pays actuellement. Dans le cadre de cette stratégie, le FAD octroie des dons et des prêts à des conditions très concessionnelles

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 61
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.decroo.belgium.be>